

## Cettre à une Zélatrice de la Campagne.

Cette lettre, que nous extrayons de la Revue du Tiers-Ordre, réfute certaines objections et met au vrai point la question de l'œuvre de la bonne presse.

Votre lettre, ma bien chére sœur en Saiut François, et le cas de conscience qu'elle me pose, m'ont un peu surpris, je vous l'avoue : je soupçonne que votre charité a voulu me donner une occasion d'exposer à d'autres la bonne doctrine : car de vous croire sérieusement embarrassée par le scrupule que vous dites, je vous sais de trop bon jugement pour m'y arrrêter. Voici donc que vous craignez, en accordant comme par le passé à notre Revue le concours de votre zèle et de votre dévoûment et en vous appliquant à lui recruter de nouveaux abonnés, vous craignez de porter préjudice aux œuvres paroissiales, et particulièrement à l'œuvre du Pain des Pauvres.

Ce n'est certes pas moi qui vous blâmerai d'avoir à cœur les œuvres paroissiales; la Revue s'est toujours efforcée et s'efforcera toujours d'inculquer à ses lecteurs et particulièrement aux Tertiaires l'amour de la paroisse et le dévouement à ses œuvres. Feuilletez-en la collection, et vous lirez presque à chaque page cet enseignement, présenté tantôt sous la forme d'un conseil, tante sous celle d'un trait édifiant, ou d'une historiette intéressante.

Et c'est précisément pour cette raison que la crainte dont vous m'entretenez est chimérique.

Si elle n'atteignait que vous! Mais on peut dire que les adversaires du nom chrétien et de l'Église n'ont point d'auxiliaire plus actif que cette étroite conception de l'œuvre paroissiale, ou comme on dit des intérêts de clocher! On ne se rend pas compte que la paroisse, si elle s'isole, si elle cesse de participer à la vie générale de l'Église universelle, si elle refuse de lui donner un peu de son particulier pour recevoir d'elle en échange la sève vigoureuse de l'esprit catholique, ne sera bientôt plus qu'une branche détachée du trone, desséchée et morte!